

# Le piratage informatique exprime-t-il certains troubles de santé mentale?

Anne-Marie Côté

---

Note de recherche no. 16

---



Cette note de synthèse présente un travail de recherche plus approfondi réalisé dans la cadre du cours CRI-6234, « Nouvelles technologies et crimes » (session d'automne 2012), offert aux étudiants de la Maîtrise en Criminologie sous la direction du Professeur Benoit Dupont.

La Chaire de recherche du Canada en sécurité, identité et technologie de l'Université de Montréal mène des études sur les pratiques délinquantes associées au développement des technologies de l'information, ainsi que sur les mécanismes de contrôle et de régulation permettant d'assurer la sécurité des usagers.

Anne-Marie Côté

Prof. Benoit Dupont  
Centre International de Criminologie Comparée (CICC)  
Université de Montréal  
CP 6128 Succursale Centre-Ville  
Montréal QC H3C 3J7 - Canada  
benoit.dupont@umontreal.ca  
www.benoitdupont.net  
Fax : +1-514-343-2269

© Anne-Marie Côté 2013

La préoccupation des médias et des autorités à l'égard des pirates informatiques malveillants est grandissante. Les connaissances sur la cybercriminalité ainsi que sur les individus perpétrant des délits sur le cyberspace semblent longues à acquérir. Effectivement, les études et recherches sur le sujet tardent à être publiées; en comparaison avec la vitesse fulgurante avec laquelle ces types de crimes évoluent. En plus de ce décalage au niveau de la littérature, les représentations souvent stéréotypées des pirates informatiques peuvent nuire à l'avancement des connaissances sur ces individus et sur cette criminalité singulière. Comme mentionné ci-dessus, l'attention portée à ce type de criminalité est grandissante et le contexte technologique actuel amène une modification des technologies existantes et par le fait même, une adaptation des crimes qui y sont liés. Le contexte social favorise ainsi l'encadrement législatif des comportements considérés non conformes ou criminels, comme le piratage informatique. De ce contexte technologique et social émergent des questionnements; le *hacking* pourrait-il être considéré comme une manifestation de certains troubles de santé mentale? Serait-il possible que l'expression des troubles psychiatriques se soit adaptée aux nouvelles technologies? Serait-ce vraisemblable qu'un individu souffrant, par exemple d'un trouble délirant de persécution, utilise la toile virtuelle pour « contre attaquer » ses « ennemis » plutôt que de les confronter en face-à-face, comme c'était le cas par le passé?

Les recherches portant sur la possibilité d'un lien entre les troubles de santé mentale et le piratage informatique sont pratiquement inexistantes. La base scientifique de cet article provient d'une combinaison de plusieurs disciplines et de plusieurs sources : études empiriques et publications scientifiques provenant de plusieurs disciplines, articles journalistiques, conférences de vulgarisation, ou encore documents judiciaires. Cet intérêt pour l'association entre la cyber-délinquance et les troubles de santé mentale est peu exploré; ce qui justifie la considération de documents variés ainsi que la pertinence de se pencher sur cette problématique.

Cette note est divisée en quatre grandes sections : 1) les motivations et caractéristiques des pirates informatiques en général; 2) des vignettes de cas de pirates informatiques connus; 3) les critères diagnostiques de certains troubles de santé mentale et finalement; 4) une analyse synthétique des trois sections précédentes.

En premier lieu, il est important de rappeler les motivations et les caractéristiques des pirates informatiques, afin de contextualiser ce type de comportements déviants.

**Tableau 1.** Les motivations et les caractéristiques des pirates informatiques

<b>Les motivations</b>	<b>Les caractéristiques</b>
- la recherche de sensations fortes	- des relations interpersonnelles difficiles
- le gain de pouvoir	- un désinvestissement dans les rapports sociaux réels (qui ne sont pas en lien avec le cyberspace)
- la reconnaissance des pairs	- une implication marquée dans la communauté virtuelle
- les gains économiques	- un rapport à la technologie important
- la curiosité et le challenge	- l'engagement dans l'apprentissage, la mise en place et la réalisation d'actes de piratage informatique
- les défis techniques	- un rapport ambivalent entretenu avec le secret des activités criminelles
- la quête de contrôle	
- le sentiment de supériorité	
- combattre l'ennui	
- des motivations à teneurs politiques et religieuses	

**Sources:** (Jordan & Taylor, 1998; Schell, 2002; Föttinger & Ziegler, 2004; Holt, 2007)

En deuxième lieu, on présente le cas de quatre pirates informatiques dont les cas ont été très médiatisés. Il s'agit de faire ressortir les caractéristiques spécifiques et les points importants de leurs schèmes cognitifs. Ces pirates sont : Albert Gonzalez, un américain de 28 ans ayant réussi à s'emparer de 135 millions de numéros de carte de crédit (Zetter, 2009); Michael Calce, *Mafiaboy*, un québécois de 15 ans ayant perpétré des attaques de déni de service contre des sites américains (Calce, 2008); *Cosmo the god*, un américain de 16 ans membre du groupe *UGNazis* et adepte de l'ingénierie sociale (Honan, 2012); et Gary Mckinnon, un britannique de 36 ans ayant réussi à s'infiltrer dans les systèmes informatiques de l'armée américaine, de la NASA, de l'US Navy et du ministère américain de la défense (Kushner, 2011).

En troisième lieu, il s'avère utile de rappeler les critères diagnostiques de trois troubles de santé mentale (trouble de personnalité antisociale, trouble de personnalité narcissique et syndrome d'Asperger) qui ressortent des études de cas des pirates mentionnés précédemment.

**Tableau 2.** Les critères diagnostiques de troubles de santé mentale

<i>Personnalité antisociale</i>	<i>Personnalité narcissique</i>	<i>Syndrome d'Asperger</i>
- l'incapacité de se conformer aux normes sociales	- le besoin excessif d'être admiré	- altération marquée pour réguler les interactions sociales
- la tendance à tromper autrui	- le manque d'empathie	- incapacité à établir des relations avec les pairs
- irresponsabilité persistante	- un sens grandiose de sa propre personne	- manque de réciprocité sociale et/ou émotionnelle
- absence de remords	- l'exploitation des autres dans les relations sociales	- préoccupation circonscrite pour un ou plusieurs centres d'intérêt stéréotypés
	- comportements arrogants et hautains	

Source : DSM-IV-TR (2004).

Dans la dernière section, on compare les motivations et les caractéristiques globales des pirates telles qu'identifiées par la littérature avec celles des quatre pirates sélectionnés, et on tente également d'identifier la présence des principaux critères diagnostiques des troubles de santé mentale avec leurs schèmes cognitifs tels que rapportés dans les comptes-rendus médiatiques. Ainsi, la plausibilité de l'hypothèse de recherche, que le piratage informatique soit la manifestation de certains troubles de santé mentale, est mise à l'épreuve.

Les principaux résultats obtenus démontrent que pour les quatre pirates analysés, Calce, Cosmo, McKinnon et Gonzalez, l'hypothèse qu'ils aient des caractéristiques s'apparentant à des critères diagnostiques de troubles de santé mentale et que ces caractéristiques aient joué un rôle dans le passage à l'acte, est probable. Les résultats

obtenus permettent de renforcer l'hypothèse d'une association entre le *hacking* et les troubles de santé mentale, plus particulièrement sur l'axe II<sup>1</sup>.

Toutefois, l'interprétation des résultats doit s'effectuer avec prudence, en raison des biais présents dans cette recherche et de la taille extrêmement restreinte de l'échantillon. Il aurait été également intéressant de creuser la question des jurisprudences existantes sur les défenses de non-responsabilité criminelle pour *hacking* afin de voir si les procédures judiciaires tiennent compte de cette situation.

Quoi qu'il en soit, l'apport des nouvelles technologies dans le monde de la criminalité n'est que partiellement connu en raison du caractère nouveau et du développement rapide de ces technologies. L'association entre la criminalité informatique et la santé mentale est un terrain que peu de chercheurs ont tenté de déchiffrer et qui, comme le démontre cet article, mérite qu'on s'y attarde.

---

<sup>1</sup> Les troubles de santé mentale appartenant à « l'axe II » sont des troubles qui dictent un style de vie ; qui caractérisent le fonctionnement de l'individu. Contrairement à ces troubles, ceux situés sur « l'axe I » sont marqués par des symptômes aigus, comme les hallucinations pour les personnes atteintes de schizophrénie.

## Références

### Articles

Föttinger, C. Understanding a hacker's mind- a psychological insight into the hijacking of identities. Danube University Australia, p.1-48.

Jordan, T., Taylor, P. (1998). A sociology of hackers. *The editorial board of the sociological review*. p. 757-780.

Momermundum du gouvernement des Etats-Unis (2010), cas 1 :09-cr-10382-DPW, Document 29, p. 23.

Sharma, R. (2008). Peeping into a hacker's mind : Can criminological theories explain hacking ? *National Law University Jodhpur*, p.1-20.

### Livres

American Psychiatric Association. Mini DSM-IV-TR. Critères diagnostiques (Washington DC, 2000). Traduction française par J.-D. Guelfi *et al.*, Masson, Paris, 2004, 384 pages.

Anderson, B., (1991). *Imagined communities*, second edition. London : Verso.

Calce, M., Silverman, C. (2008). *Mafiaboy*. Montréal : Éditions les intouchables.

Ouimet, M., (2009). *Facteurs criminogènes et théories de la délinquance*. Presses de l'université Laval (PUL). Québec. 241

Schell, B., Dodge, J. (2002). *The hacking of America*. Quorum Books. Wesport. p. 308

Schell, B., Martin, C. (2004). *Cybercrime*. Californie, USA : ABC-CLIO, Inc

Sutherland, E., Cressey, D. (1939, v.f : 1966). *Principes de criminologie*, Paris. Cuja

### Documents sur Internet

Kushner, D. (2011). The autistic Hacker. Repéré à <http://spectrum.ieee.org/telecom/internet/the-autistic-hacker>

Marshack, K. (2012). Obsessed : Should a computer hacker with Asperger syndrome go to prison? Repéré à : <http://psychcentral.com/lib/2009/obsessed-should-a-computer-hacker-with-asperger-syndrome-go-to-prison/all/1/>

Poulsen, K. (2009). Hacker with Asperger's sentenced to 55 months for trucking scheme. Repéré à <http://www.wired.com/threatlevel/2009/08/truckers/>

Poulsen, K. (2010). Ex-hacker Adrian Lamo institutionalized, diagnosed with Asperger's. Repéré à : <http://www.wired.com/threatlevel/2010/05/lamo/#ixzz0oasISLXo>

Skillings, J. (2011). Ryan Cleary, alleged hacker, has Asperger's, lawyer says. Repéré à : [http://news.cnet.com/8301-1009\\_3-20074348-83/ryan-cleary-alleged-hacker-has-aspergers-lawyer-says/](http://news.cnet.com/8301-1009_3-20074348-83/ryan-cleary-alleged-hacker-has-aspergers-lawyer-says/)

Smith, G. (2011). Is having Autism a defense for hacking ? Repéré à : [http://www.huffingtonpost.com/2011/09/22/hacking-autism\\_n\\_976392.htm](http://www.huffingtonpost.com/2011/09/22/hacking-autism_n_976392.htm)

Zetter, K. (2009). TJX hacker « Will never commit any crime again ». Repéré à : <http://www.wired.com/threatlevel/2009/12/gonzalez-remorseful/>

#### Enregistrements vidéo

Glenny, M. (2011, juillet). *Hire the hackers !* Repéré à : [http://www.ted.com/talks/misha\\_glenny\\_hire\\_the\\_hackers.html](http://www.ted.com/talks/misha_glenny_hire_the_hackers.html)

Grandin, T. (2010, février). *The world needs all kinds of minds*. Repéré à : [http://www.ted.com/talks/temple\\_grandin\\_the\\_world\\_needs\\_all\\_kinds\\_of\\_minds.html](http://www.ted.com/talks/temple_grandin_the_world_needs_all_kinds_of_minds.html)

Tout le monde en parle. (2008, octobre). *Mafiaboy en entrevue à Tout le monde en parle*. Repéré à : <http://www.youtube.com/watch?v=NPT-NIMoEgo>